

Mot de bienvenue du Président

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Monsieur le Syndic de Penthalaz,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Au nom du Comité de l'ADCV, j'ai l'honneur de vous accueillir à la deuxième édition des Rencontres de l'ADCV. Suite à une première édition qui a rencontré un franc succès au sujet la gestion des routes, c'est une autre thématique d'actualité que nous vous proposons aujourd'hui : la transition énergétique.

Cette transition doit permettre non seulement de réduire les émissions de CO₂, mais également de garantir notre autonomie énergétique. Il s'agit d'un défi fondamental tant pour les autorités que pour la population. Comme vous le savez, de nouveaux objectifs et obligations pour les communes seront définis dans la nouvelle loi sur l'énergie, que nous avons pu découvrir lors de sa récente mise en consultation. Les communes ont un rôle fondamental à jouer. Elles seront en effet concernées à double titre, à savoir en tant que propriétaires et en tant qu'autorités. Selon les estimations de l'Etat, rappelons par exemple que ce sont environ 1'500 bâtiments communaux actuellement chauffés aux énergies fossiles qui devront passer aux énergies renouvelables. Sans oublier les bâtiments chauffés à l'électricité qui devront être assainis d'ici 2033, selon un décret voté par le Grand Conseil. Mais ce dernier fait encore l'objet de recours. Ce décret est assorti de plusieurs dérogations. Sachant que plusieurs bâtiments communaux seront concernés et que les coûts relatifs à une modification de ce type de chauffage sont très importants, nous sommes impatients de connaître les dérogations qui seront appliquées, mais également le résultat de l'actuel recours.

Bien évidemment, ces nouvelles obligations appellent de nombreuses questions pour les communes : Quelles priorités établir ? Quels sont les soutiens à disposition ? Comment trouver l'argent nécessaire aux investissements ? Comment gérer cela lorsque l'on ne dispose pas d'employés communaux dédiés ?

C'est avec ces questions en tête que l'ADCV a rédigé sa prise de position sur le projet de loi sur l'énergie. Nous avons ainsi analysé le projet du point de vue des petites et moyennes communes, comme pour chaque consultation qui nous sont soumises. En effet, notre Association est particulièrement sensible aux thématiques concrètes qui vous impactent dans votre quotidien. En d'autres termes, la réalité des petites et moyennes communes est le fil rouge de notre engagement. Nous le suivons chaque jour pour défendre vos intérêts. Notre Vice-Président, Alain Jaccard, vous rappellera de manière plus détaillée les grandes lignes de notre prise de position concernant la nouvelle loi sur l'énergie.

C'est également pour répondre à ces nombreuses questions que vous rencontrez en tant que politiciens de milice, que nous avons créé les **Rencontres de l'ADCV**. Vous l'aurez peut-être constaté, nos Rencontres ont toujours pour titre : « **quelles solutions pour ma commune ?** ». Ces Rencontres s'inscrivent en effet dans l'ADN de proximité et de partage de notre Association. Nous savons que tous les élus rencontrent les mêmes problématiques, les mêmes questionnements dans la gestion de leur commune. Notre objectif est donc de vous permettre d'échanger et de

partager vos expériences. Nous sommes convaincus que l'entraide entre élus est une valeur fondamentale pour **maintenir l'autonomie communale**.

Ce soir, vous aurez ainsi l'opportunité d'entendre M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos présenter les grands axes de la nouvelle loi sur l'énergie, ainsi que les mesures de soutien en faveur des communes. Ce seront ensuite deux élus de communes membres de l'ADCV, une petite et une moyenne commune, Messieurs Bruno Dard et Jerome De Benedictis, qui partageront leurs expériences. Puis lors de la table ronde qui suivra, vous aurez l'occasion de poser vos questions et échanger avec les intervenants. Vous pourrez également poursuivre vos discussions à la fin de la partie officielle durant l'apéritif qui suivra.

Je tiens à vous remercier pour votre présence à nouveau nombreuse ce soir, qui fait des **Rencontres de l'ADCV** un moment privilégié de partage.... et de convivialité.

Au nom du Comité de l'ADCV, je souhaite encore adresser nos **plus vifs remerciements à la Municipalité de Penthaz** tant pour l'organisation que pour la générosité de son accueil. L'apéritif nous est ainsi généreusement offert par la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable et instructive soirée et me réjouis de faire plus ample connaissance avec vous tout à l'heure.

Michel Buttin
27 mars 2024